

## **Comité Technique Personnels et Missions de la DGCCRF Déclaration préalable.**

Ce comité technique de la DGCCRF est le dernier de l'année 2022, mais aussi le dernier de la présente mandature et le dernier tout court... avant la mise en place du comité social d'administration.

De manière générale, ce comité technique de fin de mandat est l'occasion pour **Solidaires** de tirer un bref bilan de 4 années marquées par une volonté persistante de la DGCCRF de réformer quelles qu'en soient les conséquences pour (ou contre) les personnels, que ce soit sur le sujet de l'interdépartementalité ou de l'abandon au ministère de l'agriculture de la mission SSA. Le fossé entre la tête de notre administration et la base n'aura eu de cesse de se creuser, particulièrement d'ailleurs avec celles et ceux affecté-es en directions interministérielles. Dans ce cadre, les autosatisfécits décernés par la DG lors des visites de services semblent plus tenir de la méthode Coué que du constat factuel... quand lesdites visites n'ont pas été l'occasion de charges contre les collègues. Vous avez dit bienveillance ?

Symboliquement, ce dernier CT marque ainsi la fin de la compétence de la DGCCRF en matière d'hygiène et de sécurité des produits alimentaires. C'est que 2022 a été une *annus horribilis* pour la DGCCRF et ses personnels ! Un cataclysme entamé par un message dans lequel la Directrice Générale le 11 mai annonçait le transfert des missions Sécurité Sanitaire des Aliments (SSA) vers l'Agriculture, et qui lançait une nouvelle série d'arbitrages interministériels perdus par Bercy. Depuis, le transfert se met en place « quoi qu'il en coûte », et le maintien de la loyauté au sein de la DGCCRF semble de plus en plus compromis par l'appétit de la DGAL...

**Solidaires** rappelle son opposition à cette réforme qui constitue un changement politique majeur du contrôle de la sécurité sanitaire dans notre pays avec notamment la privatisation des contrôles à la remise directe et des prélèvements des plans de surveillance et de contrôles, voire du suivi de la mise en œuvre des retraits-rappels. Le tout dans un flou qui s'apparente de fait à un manque de transparence et de préparation de la part des décisionnaires, bien illustré par l'absence totale de document pour le point de l'ordre du jour consacré à l'actualité du transfert de la mission SSA.

En effet, à ce jour, il est impossible de dire clairement quel va être le calendrier précis du transfert, quand les personnels CCRF seront véritablement déchargés, quel sera l'impact sur la programmation des CPMM et la réalisation des prélèvements en 2023.

Lors du comité technique du 21 juin, **Solidaires** avait fait part de ses doutes quant à certaines belles promesses faites aux collègues. Plus le temps passe et plus les paroles s'envolent : le calendrier du transfert est régulièrement repoussé, il n'est plus question de retirer des habilitations aux agent-es CCRF, et le ministère de l'Agriculture semble déterminer à faire des appels d'offres pour les analyses microbio et contaminants. Nos dirigeant-es semblent faire preuve de moins d'empressement pour nous défendre que pour imposer le tuilage des personnels DGAL... suscitant incompréhension et colère des collègues face au mépris dont ils et elles font l'objet, et ce alors même que les services de la DGCCRF et du SCL remplissent leurs missions malgré des moyens diminués par quinze ans de réformes néolibérales impactant les services publics et leurs agent-es.

A ceci, s'ajoutent des objectifs surréalistes dans les services, avec un PNE équivalent à celui de l'année dernière auquel se surajoutent les contrôles SSA désormais hors PNE.

Pour **solidaires**, il faut enfin en finir avec la tyrannie des statistiques et de leurs objectifs et engagements, décorrélés de la réalité de l'activité des services, et générateurs de pression et de conditions de travail dégradées. Une pression et une dégradation accrues par l'outil de suivi SESAM, pour lequel la direction générale rejette la responsabilité de l'échec aux personnels. Inadmissible pour **solidaires** qui demande qu'il soit enfin tenu compte des motions qui circulent !

Quoi qu'en dise la Directrice Générale, le climat est tendu dans les services, et la presse s'en fait d'ailleurs l'écho, avec une série d'articles sur « l'inquiétante baisse de moyens de la DGCCRF » et le « mal-être des agents de la DGCCRF ». Une baisse des moyens qui ne se sera pas comblée par une évolution des effectifs qui à ce stade ne couvre même pas durablement les transferts d'emplois vers la DGAL ! Pas de quoi donc permettre de belles enquêtes... ni avec les effectifs dont la DGCCRF dispose, ni avec les missions de pure communication au profit du gouvernement.

Pour **solidaires**, il est nécessaire de renforcer le service public de protection des consommatrices et consommateurs avec un programme massif de recrutement, l'arrêt des réformes territoriales qui démantèlent nos services, le maintien de toutes les structures départementales et leur sortie des directions départementales interministérielles, qui placent les agent·es sous la coupe des préfet·es.

Telles sont les conditions pour permettre une véritable amélioration des conditions de travail de la DGCCRF !